

**PROCES VERBAL DU CONSEIL
INSTITUT SOCIETES ET HUMANITES
MARDI 25 MAI 2021**

Etaient présents :

Collège A – professeurs des universités ou assimilés avec voix délibérative : EL BOUDOUHI Saïda, LACROUX Alain, LAGAE-VAN REETH Véronique, LAMBRECHT Stéphane, MAATI Jérôme, MASSON Jérôme, SCHWERTER Stéphanie.

Collège B – autres enseignants-chercheurs ou enseignants : CARON Matthieu, DELATTRE-DESTEMBERG Emmanuelle, DEVIGNE Nicolas, LANASRI Ammaria, SCHMITT Guillaume.

Collège C - BIATSS avec voix délibérative : BERNABE Yannick, BRASSEUR Elodie, CORBEHEM Marie-Christine, MAES Vianney.

Collège D - Personnalités extérieures avec voix délibérative : DELPLANQUE Hervé, GONDY Elisabeth, LE CORRE Nathalie, LECHERF Alain, MIXE Philippe, SAYDON Laurence.

Collège E - représentants des usagers avec voix délibérative : ALLARD Amandine, BECUE Laure, BRICOUT Charles.

Ont donné pouvoir :

DEVOS Nathalie	à	BERNABE Yannick
HO-DAC Marion	à	CARON Matthieu
DUFLOTS Viktor	à	ALLARD Amandine
SAYDON Laurence	à	DELPLANQUE Hervé (à partir de 16h)
MASSON Florent	à	LAMBRECHT Stéphane (à partir de 17h30)
BECUE Laure	à	BRICOUT Charles (à partir de 17h30)
DEVIGNE Nicolas	à	LANASRI Ammaria (à partir de 18h)

Membres de droit et invités :

ATTAL Frédéric, BAREGE Thomas, EDART Cédric, FERGOMBE Amos, HUFTIER Arnaud, LEBLOND Nicolas, LHOMME Didier, MAUROY Hervé, MICHNIK Dorothee, RAMDANI Mohamed, RICHARDOT Valérie, SANTINELLI Emmanuelle, SCOYEZ Sylvie.

Sont excusés :

DEVOS Nathalie, DUFLOTS Viktor, HO-DAC Marion, POCQUET Véronique.

Le quorum étant atteint, Hervé DELPLANQUE Président du conseil de l'ISH, ouvre la séance.
Cette séance se déroule également à distance via la plateforme Zoom.

1- Approbation du compte-rendu du conseil de l'ISH du 28 janvier 2021

Le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2021 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 07-2021

2- Point sur l'année universitaire

Frédéric ATTAL, dresse un bilan de l'année écoulée, mesure l'impact du distanciel et du confinement (cas des examens et des stages) et fait un retour des conseils de perfectionnement. **(Cf. annexe 1-bilan de l'année)**

A la suite du bilan de Frédéric ATTAL, Charles BRICOUT, représentant étudiant, ajoute qu'un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des étudiants de l'université pour savoir comment ils vivaient leur année : 65% des étudiants interrogés ont déclaré que, dans les cours en distanciel, leur attention décrochait à un moment donné.

L'autre point qui a été évoqué par les étudiants est le non-respect des règles sanitaires durant les examens. Cette remarque a été contestée par les membres du conseil qui ont assuré que tout a été mis en place pour les examens (gel hydroalcoolique, distanciation sociale, nettoyage, aération, etc.) dans chaque UA.

Des étudiants « testés positifs à la Covid » ont fait remonter avoir passé leurs examens en présentiel par peur d'obtenir la note de 00/20. Nicolas LEBLOND rappelle que la note de 00/20 peut permettre la compensation. À l'inverse, un étudiant défaillant est ajourné et doit passer les rattrapages.

3- Modifications des maquettes

Thomas BAREGE rappelle le cadrage de l'université où chaque semestre se compose de 7 modules à 4 ECTS et 1 module à 2 ECTS (= 30 ECTS/semestre). Un module d'ouverture équivaut à 2 ECTS et un module polytechnique équivaut à 4 ECTS. Obligation est faite que toutes les formations contiennent au moins un MP et un MO par an selon les modalités rappelées dans l'annexe 1.

UA IAE/ Mohamed RAMDANI présente et commente les maquettes de l'UA IAE, il n'y a pas eu de modification pour les licences. Celles-ci ont été approuvées à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 08-2021

En master, il n'y a pas eu de modifications importantes, Mohamed RAMDANI précise qu'il n'y a pas de module polytechnique en master CCA pour rester en conformité avec les équivalences attribuées à certaines UE du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (avec accord de la direction de l'UPHF). Les maquettes des masters de l'UA IAE ont été approuvées à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 09-2021

UA EHGS/ Hervé MAUROY présente et commente les maquettes de l'UA EHGS. La licence professionnelle intervention sociale est à revoir au prochain conseil pour que l'on puisse y introduire un module polytechnique et un module d'ouverture, sans toucher à la formation globale. Concernant les licences AES et économie, le module d'ouverture est remplacé par un stage qui donnera lieu à 6 ECTS.

Les maquettes de la licence HARPE ont été mises en conformité avec le projet d'établissement avec des MO et MP et l'introduction des langues.

Ces maquettes, ainsi que celles des DEUST, ont été approuvées à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 10-2021

Sur la maquette proposée pour la licence histoire-géographie par Thomas PFIRSCH, RP de la 3^e année de Licence histoire-géographie, le doyen de l'UA Hervé MAUROY précise qu'il y a eu 3 votes lors du conseil de l'UA EHGS :

1^{er} vote, les historiens : 5 voix pour/4 voix contre

2^{ème} vote les historiens et les géographes : 5 voix pour/4 voix contre

3^{ème} vote les membres de l'UA EHGS : 7 voix pour/5 voix contre

Emmanuelle DELATTRE, élue au Conseil de l'ISH et RP de la première année de licence histoire-géographie, explique son désaccord et celui de ses trois autres collègues avec le projet de maquette remonté. Elle soumet une organisation nouvelle des cours en licence d'histoire-géographie avec une alternance des périodes puisque l'offre de formation actuelle ne répond plus au cadre national des formations ; il est nécessaire d'aller vers la progressivité de l'apprentissage pour être conforme avec les autres universités. **(Cf. annexe 2 - pour une licence d'histoire-géographie favorisant une meilleure réussite étudiante)**

Emmanuelle SANTINELLI, conviée pour s'exprimer sur ce point, s'interroge de savoir pourquoi il est demandé au conseil de l'ISH de revenir sur une décision prise au sein de l'UA.

Stéphane LAMBRECHT précise que lorsqu'il y a divergence d'opinion pour une discipline ou autre, c'est le conseil de l'ISH qui doit trancher, conformément aux statuts de l'ISH.

Le Président du conseil précise que la prise de décision relève du seul conseil qui n'est nullement une chambre d'enregistrement.

Le Directeur de l'ISH rappelle que l'alternance de périodes telle que proposée par Madame Delattre avait été acceptée par toutes et tous les collègues d'histoire et de géographie en juillet 2018 (projet remonté par le directeur du département d'histoire-géographie Guillaume Schmitt). Il n'y a donc pas de réelle controverse pédagogique en la matière. La proposition de M. Schmitt d'ajouter des TD d'histoire contemporaine et moderne à un module de L2 partagé entre l'histoire et la géographie ne résout pas le problème de l'alternance des modules « par période » obligatoires et non thématiques.

Il demande en conséquence aux membres du conseil de voter soit pour la proposition 1 : choix de la maquette actuelle, soit pour la proposition 2 : choix de la maquette proposée

Hervé DELPLANQUE ouvre le vote aux membres du conseil :

Pour la proposition 1 : 5 voix

Pour la proposition 2 : 15 voix

Votes blancs : 2

Bulletin nul : 1

Abstentions : 5

A l'issue du scrutin, la maquette proposée par Emmanuelle DELATTRE est adoptée (proposition 2).

Décision 11-2021

Stéphane LAMBRECHT présente et commente les modifications du master GTDL. De manière générale, les semestres 7, 8 et 9 ont été remaniés pour faire place à la thématique du tourisme (économie et management du tourisme). Elisabeth GONDY salue cette formation complémentaire au tourisme car il est important de former nos étudiants au marketing territorial pour notre région Hauts-de-France.

Les maquettes des masters sont à finaliser et seront votées au prochain conseil le 08 juillet 2021.

Didier LHOMME présente en tant que membre invité, les classes prépas talents que l'ISH accueillera à compter de la prochaine rentrée universitaire. Ces prépas talents sont destinées aux étudiants boursiers les plus méritants de l'enseignement supérieur pour préparer les concours donnant accès aux postes d'encadrement de la fonction publique. Chaque étudiant inscrit sera soutenu financièrement pendant sa formation par une bourse dédiée (4000 €) afin de se consacrer entièrement à cette préparation exigeante et avec l'engagement de passer le concours. Les étudiants seront sélectionnés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'un dossier et d'un entretien tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel (15 places).

UA DAP/ Nicolas LEBLOND présente et commente les maquettes de l'UA DAP. La maquette de la L1 droit a été modifiée avec la réintroduction au S1 et au S2 de 15h de langue vivante et un module (M8) en attente au S1 qui serait un module articulé autour de la culture juridique. Saïda EL BOUDOUHI souhaiterait intégrer plus de relations internationales en L2.

Concernant la licence professionnelle Assistant Juridique, il y a qu'une année en alternance donc pas de module polytechnique, Thomas BAREGE souligne qu'il faut se tenir au cadrage et intégrer des modules polytechniques.

Les maquettes de DEUST et licences ont été approuvées à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 12-2021

Pour les masters, il n'y a pas de changements majeurs :

- certains intitulés de modules changent
- M1 DAF il y a un stage d'intégré au module 7 (semestre 8)
- M2 DAF il y a la clinique du droit intégrée au module 7 (semestre 9)

Les maquettes des Masters ont été approuvées à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 13-2021

Les maquettes de la licence et du master administration publique seront votées au prochain conseil.

UA LLA/ Valérie RICHARDOT présente et commente les maquettes de l'UA LLA. Pour les licences LLCER, LEA, LAH et LLT quelques ajustements techniques ont été apportés pour avoir une meilleure visibilité. En ce qui concerne la licence art, les étudiants ont exprimé vouloir intégrer du numérique dans leur parcours. Il a été décidé de créer alors un second parcours mutualisé avec le premier mais contenant au moins deux modules numériques par semestre. Les deux parcours sont désormais : arts plastiques et arts numériques.

L'ensemble des maquettes pour les licences de l'UA LLA ont été approuvées à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 14-2021

Pour les maquettes des Masters il n'y a pas eu de modification, le master création numérique parcours DGI et DIJT va passer en alternance et le M2 études curatoriales va ouvrir.

Sans remarque particulière, les maquettes des masters de l'UA LLA ont été approuvées à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 15-2021

4- Budget rectificatif 2021

Cédric EDART, présente le budget rectificatif 2021 (**Cf. annexe 3**).

Le budget rectificatif correspond à un ajustement des recettes liées à l'apprentissage et à la formation continue. Les recettes sont réparties comme suit :

Dépenses de personnel : 229 132 €
Dépenses d'investissement : 55 868 €
Dépenses de fonctionnement : 80 000 €

Le budget rectificatif de l'ISH présenté par Cédric EDART est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 16-2021

5- Questions diverses

Ammaria LANASRI demande une précision sur les heures de stage – suivi d'apprenti. Cédric EDART affirme que les heures de suivi d'apprenti doivent être effectuées en dehors des heures de service. Nicolas LEBLOND suggère de discuter du niveau de rémunération des suivis d'apprenti au prochain conseil.

Hervé MAUROY a souhaité avoir un aperçu de la répartition des primes des RP.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h40.

CONSEIL DE L'ISH DU 25 MAI 2021

Bilan de l'année écoulée

Ce conseil de l'ISH de fin mai est important : il doit nous permettre au conseil de l'ISH d'apprécier le travail et les problèmes rencontrés dans l'année par les étudiantes et les étudiants afin, si besoin est, de corriger le tir, en réfléchissant sur les propositions de rectification des maquettes existantes.

C'est d'autant plus important cette année que le nouveau quinquennal a coïncidé l'an passé avec la pandémie, le confinement et l'organisation d'une nouvelle offre de formation avec des modules polytechniques et d'ouverture dont l'offre et la mise en place ont posé des problèmes, et nous y reviendrons.

La poursuite de la mise en place des MP et des MO, la réforme des MEEF dont le coût financier est supporté par l'Université – une fois encore, j'y reviendrai – et les inévitables erreurs nous obligent à revoir un certain nombre de maquettes pour les adapter.

S'ajoute aussi la nécessité de tenir compte des conseils de perfectionnement où enseignantes, enseignants, professionnels et bien sûr étudiantes et étudiants émettent des suggestions voire pointent des problèmes qu'il convient de corriger.

Ce conseil doit permettre également à toutes celles et tous ceux qui ne connaissent pas bien les formations que l'ISH propose d'en prendre connaissance, même rapidement.

Enfin je rappelle que ce n'est pas le dernier conseil de l'ISH. Un prochain est prévu pour 8 juillet : il examinera les nouvelles modalités d'examen et, en formation restreinte, abordera la question des emplois des enseignants et enseignants-chercheurs dont les demandes doivent être remontées à l'automne prochain.

1) L'impact du distanciel et du confinement : le cas des examens et des stages

La mesure de l'impact du distanciel et, au-delà, du confinement ne peut être qu'imparfaite.

Cette mesure peut être faite par plusieurs critères :

Le premier est celui de la comparaison entre le taux d'échec au premier semestre de la L1 notamment entre 2019 et 2020 : entre un semestre où les examens se sont déroulés normalement (automne 2019) et, en parallèle, le premier semestre de notre année universitaire.

1

Quand on lit les comptes rendus des conseils de perfectionnement, on s'aperçoit que le ressenti des étudiants est très hétérogène.

Exemple du conseil de perfectionnement des licences lettres : « Les avis divergent : certains trouvent que l'enseignement à distance est un atout car on peut s'organiser comme on le souhaite et cela offre une certaine autonomie + gestion du temps améliorée, puisque cela évite le temps perdu dans les transports (L1) ; certains pensent même que le distanciel a permis aux étudiants de se rapprocher entre eux, via les réseaux sociaux (création de groupes de discussion et d'échange) (L2) ; d'autres en revanche, dont les représentants délégués, trouvent que le distanciel génère des problèmes : problèmes techniques (connexion, manque de matériel pour certains étudiants), mais aussi de modalités (certains profs ne font pas de visio ou pas suffisamment, en envoyant des cours écrits par mail, « difficiles à suivre » (L3)) ; grosse baisse de motivation ; parfois examens en présentiel suivis de cours à distance (pb soulevé par les LLT) ».

Je reviendrai sur la question des examens, mais je peux d'ores et déjà répondre sur celle des visios : le distanciel a révélé les problèmes de connectivité propres à notre Université, de matériel également. Cela a au moins permis :

- De « doubler » l'abonnement BBB par celui de Zoom (effet seulement au second semestre). Je précise que les licences zoom doivent s'acheter par paquet, et que pour des raisons compréhensibles de bonne gestion financière, on ne pouvait acheter des licences pour tous les vacataires. Leur octroi s'est fait sur demande, par ex. pour les cours de langues ou plus généralement, quand le collègue devait assurer un module ou un enseignement complémentaire sur tout le semestre. Il en sera toujours ainsi.
- De mettre en conformité wifi des amphis mal équipés (aux Tertiales)
- De se rendre compte que dans trop de salles (Matisse), manquait le nécessaire (rideaux occultant, vidéoprojecteurs manquants ou ne fonctionnant pas, pas de table permettant branchement et allumage des appareils, etc.). A la rentrée, à Matisse, les salles du 3^e étage seront toutes rénovées. Les amphis et l'ensemble des salles verront leurs équipements vérifiés.

Même si bien sûr on espère le retour au présentiel, le recours aux cours enregistrés ou à distance sera toujours possible dans le cas par ex. des MP et des MO dont les participants étudiantes et étudiants ne seront pas forcément au même endroit au même moment.

Se pose alors le problème de l'équipement de salles *ad hoc* pour que les étudiantes et les étudiants qui ne sont pas dotés en matériel informatique nécessaire puissent suivre les cours. Là, clairement, se pose moins le problème de moyens financiers que celui de la logistique : le nombre de salles est limité et il faudrait donc transformer certaines en salles informatiques avec ce que cela suppose de sécurité. En partie, à Matisse, on tente déjà de combler ce retard pour répondre aux besoins de formations qui nécessitent du matériel important (master Humanités numériques). On peut faire mieux mais cela sera sûrement dans le cadre d'un plan UPHF.

3

Licence lettres et langues :

2019/2020	L1 LAH : 39 %	L1 LLT : 37 %
	L2 LAH : 58 %	L2 LLT : 66 %
	L3 LAH : 81 %	L3 LLT : 40 %
2020/2021	L1 LAH : 46 %	L1 LLT : 43 %
	L2 LAH : 59 %	L2 LLT : 53 %
	L3 LAH : 77 %	L3 LLT : 100 %

L1 Anglais

2019-2020 : 34.71% ; 2020-2021 : 35.26%

L1 Droit

résultats session 1		
	19/20	20/21
L1 DROIT	30,86%	17,70%
L1 DROIT LANGUE	S1 48,00%	44,00%
L1 REM	10,00%	2,70%
L2 DROIT	S3 30,69%	29,32%
L2 DROIT LANGUE	58,00%	51,52%
L3 DROIT	S5 58,00%	53,33%
L3 DROIT LANGUE	62,00%	77,78%

L'absentéisme des étudiantes et des étudiants est très difficile à mesurer. On verra plus loin qu'elles/ils avouent des problèmes bien compréhensibles de concentration.

Ce qui est certain, c'est que BBB ne permettait pas que chacune et chacun apparaissent à l'écran, d'où le caractère encore plus impersonnel pour ne pas dire déshumanisé du cours à distance.

Mais même l'achat des licences zoom n'a pas permis de revoir les visages. Et là, je m'adresse aux étudiantes et aux étudiants : ce n'est pas très motivant pour un enseignant ou une enseignante de parler à un mur de bustes blancs, parfois d'images plus riannes certes, invitant au voyage dans certains cas, mais fixes. Je sais pertinemment que malheureusement, beaucoup n'ont pas de webcams et que l'université ne peut fournir d'ordinateurs équipés à toutes et tous. Mais sur une population de 70 étudiantes et étudiants, je ne pense pas que 65 soient dans cas de figure par ex. Aussi je remercie vivement celles et ceux qui ont fait un effort pour apparaître et ne pas ainsi se réfugier derrière ce que j'appellerai « l'excuse pyjama ».

2

L'hybride et l'alternance distanciel/présentiel :

Ce fut le plus problématique.

Plusieurs exemples :

- 1) Les TD en hybride supposent une gymnastique souvent épuisante pour les enseignantes et enseignants et une adaptation qui, dans la plupart des cas, rend presque impossible l'oral des étudiants et étudiantes et la participation de toutes et de tous aux TD.
- 2) Certains cours ne pouvaient absolument pas être faits à distance : ateliers d'art, mobilisation de logiciels ou d'un matériel informatique et audiovisuel, etc.
- 3) L'alternance parfois imposée au niveau gouvernemental (un jour sur 5) a posé d'énormes problèmes. Il était impossible d'adapter les EDT au gré des événements et il faut remercier les RP d'avoir organisé envers et contre tout la possibilité d'un retour partiel au présentiel.

Aucune solution n'est parfaite, mais il est de toute façon impossible d'adapter les EDT à ce genre de situations : le découplage CM TD par ex. ne peut être systématisé, quand bien même il serait envisageable (et est-il souhaitable ?).

Les examens :

Le précédent du semestre 2 de l'année 2019-2020 avait conduit les principaux responsables, notamment les doyens des UA EGHs et DAP et moi-même à considérer comme essentiel que les examens terminaux ou « partiels » puissent se tenir en présentiel. Ce fut également la décision prise par le gouvernement au moment du second confinement.

Les raisons sont simples. Le premier confinement avait créé un contexte d'indulgences assez compréhensibles au regard des examens dont les résultats ont été, il suffit de regarder la L1 de Droit pour le constater, sans commune mesure avec les résultats précédents. Tant mieux pour les étudiantes et les étudiants qui n'ont ainsi pas eu à subir des conséquences trop négatives du premier confinement.

Mais dans une université de taille moyenne comme la nôtre, certes désormais classée dans plusieurs « ranking », il était important de maintenir le plus possible d'examens en présentiel. Le relevé de notes ferait foi. Le diplôme n'en serait que plus valorisé. L'IAE, de nombreux masters sont en contrôle continu, ce qui a permis les examens en présentiel, quand c'était prévu.

Dans d'autres formations, je déplore que les étudiantes et les étudiants n'aient pas saisi la perche qui leur a été tendue. Plus encore, des pétitions ont circulé, réunissant des étudiantes et des étudiants qui, pour certains, n'avaient aucune note au premier semestre, avaient donc disparu, réclamant à cor et à cri que les examens soient tenus à distance.

Leurs arguments, permettez-moi de le dire, me semblaient faibles : le risque de contagion était plus que limité dans la mesure où tout était prévu pour que les étudiantes et les étudiants ne restent qu'une demi-journée, masqués, dans des amphis en demi-jauge au moins, nettoyyés, avec gels, etc. Mais surtout, cette réclamation

4

contrastait singulièrement avec celle qui avait consisté à exiger la possibilité de revenir à l'Université, l'isolement pesant fortement, on peut le comprendre, sur le moral des étudiantes et des étudiants confinés.

Enfin et surtout, ma déception est grande : les enseignants-chercheurs, enseignants ici présents, l'équipe présidentielle, nous tous nous battons pour que l'Université ne soit pas la Cendrillon de l'enseignement supérieur. Ainsi, pendant que le personnel administratif devait calculer, mètre en main, comme des arpenteurs, la distance nécessaire entre deux étudiantes ou étudiants dans les salles et les amphis, et ce, depuis septembre, les classes préparatoires elles continuaient de tourner à plein régime. La goutte d'eau, ce fut le maintien non seulement des concours, mais encore des examens de santé au sein des Universités (Lille par ex.) en présentiel alors même qu'on se voyait interdire ce même présentiel pour les examens universitaires, au tout dernier moment et malgré des déclarations inverses du Premier ministre lors du vendredi précédant le w-e pascal.

J'aurais vraiment aimé que cette énième discrimination dont fut victime l'Université suscite un vent de protestations étudiantes. Cela, ajouté au goulot d'étranglement budgétaire sur lequel je reviendrai, ne fait que conforter la position subordonnée pour ne pas dire davantage marginalisée de l'Université.

Pour ne pas parler, des ricanements que suscite globalement dans les réseaux sociaux et ailleurs notre institution, accusée de former des chômeurs, d'accueillir des partisans du moindre effort... L'image de l'Université n'est pas brillante et nous avons perdu peut-être une occasion de la relever. Les étudiantes et les étudiants auraient tout à y gagner.

Les stages :

Le problème est aigu et concerne toutes les formations, particulièrement les formations de master dont les stages auraient été effectués dans des institutions culturelles, muséales, etc.

Plus précisément, si les M2 ont pu trouver malgré les difficultés un stage long, il n'en est pas de même pour les M1 et les stages courts.

La prise de conscience est générale à l'UPHF, d'où les préconisations présentées à la Cofvu à partir d'une circulaire gouvernementale de février 2021. Le document vous est présenté. En voici quelques éléments importants :

« Il est possible de remplacer tout ou partie du stage par un autre dispositif permettant de valoriser une expérience professionnelle ou un engagement. Parmi ces dispositifs peuvent être cités :

- Projet tutoré
- Mémoire réflexif
- Entrepreneuriat (étudiant ou non)
- Bénévolat
- Activité professionnelle (tutorat, emploi étudiant, etc...)
- Service civique
- Réserve sanitaire, citoyenne, civile ou militaire, corps européen de solidarité

5

- Sapeur-pompier
- Volontariat (VIE, VIA, VSI, dans les armées) »

A cela s'ajoute la possibilité d'auto-stage pour les étudiants entrepreneurs ; un stage dans une structure d'accueil autre que celle qui correspondrait notamment à la formation ; et surtout l'allongement de la durée de l'année universitaire comme l'an passé, au 31 décembre 2021.

Certains RP se sont bien adaptés à la situation. Voici par ex. un document concernant trois parcours de master (histoire et lettres).

Le bilan final ne pourra être réalisé qu'à la rentrée prochaine.

2) Le retour des conseils de perfectionnement

Ils se sont tenus entre mars et avril 2021. L'an prochain, nous prévoyons de fixer les dates avec le calendrier de rentrée (la ou les semaines concernées) afin de mieux les préparer.

Un formulaire simplifié a été envoyé aux RP qui ont bien su l'utiliser. Un autre formulaire, qui n'existait pas encore, a été envoyé aux étudiantes et aux étudiants. Les retours sont très inégaux d'une formation à l'autre, selon aussi le dynamisme des représentants/représentantes étudiantes et étudiantes. L'an prochain, **il faudra mieux informer, en amont, les étudiantes et les étudiants.** Par exemple, en faisant figurer sur la brochure à distribuer le formulaire à remplir, en indiquant les finalités du conseil de perfectionnement, bref, en mobilisant les « usagers ».

Sans revenir sur le détail qui nous occupera de toute façon tout de suite après lorsque nous envisagerons les modifications dans les maquettes, je voudrais m'arrêter sur deux points précis :

1) Le premier concerne la question récurrente des MP et des MO

- a. Je rappelle d'abord qu'un Module polytechnique est une unité d'enseignement faisant interagir deux enseignants ou enseignants-chercheurs au moins venant des trois instituts de formation composant l'UPHF (IUT, INSA et ISH). Plus qu'un mélange entre sciences et humanités, il faut plutôt le voir comme une approche interdisciplinaire reposant sur deux champs du savoir a priori éloignés mais complémentaires. Le principe des Modules Polytechniques. Ils ont une triple fonction. D'une part, ils sont partie intégrante du projet d'établissement approuvé par le ministère, condition *sine qua non* pour que le statut d'établissement expérimental soit accordé. L'UPHF sera évaluée sur la réussite du projet « polytechnique » ; d'autre part, sans la même logique, les modules polytechniques offrent une identité propre à nos formations, au même titre que d'autres parcours dans d'autres universités. C'est, si vous voulez, une marque de fabrique, une forme de sceau estampillé. Enfin, et c'est ce qui nous intéresse au plus près, ce

6

doit être une valeur ajoutée à nos formations, donc, devant être remontées par nos formations en suivant un principe et une demande simple : comment enrichir tel ou tel savoir nécessaire à ma formation à partir d'une approche différenciée et complémentaire relevant du champ des sciences de l'ingénieur ou de la nature, de celui de la technologie, etc. Je projeterai des exemples ;

- b. Un module d'ouverture correspond à toute autre chose. Il n'est pas nouveau ni propre à l'UPHF. Il existait depuis la mise en place du système LMD et consiste à offrir à l'étudiante et l'étudiant la possibilité de suivre des unités d'enseignement cette fois bien différentes de ce que propose sa formation. Une ouverture au sens propre du terme, je dirais une évocation nécessaire. Comme j'ai pu déjà le dire, notre système universitaire est par trop polarisé à la fois par le disciplinaire et par le caractère purement « utile » des formations, évacuant tout ce qui relève de l'apprentissage de la citoyenneté, de la vie en communauté, de l'épanouissement individuel, de l'ouverture culturelle, artistique... Les modules d'ouverture se déclinent en plusieurs catégories : culture, citoyenneté, etc. Ils peuvent enrichir la connaissance des langues et civilisations étrangères, encourager la pratique sportive, théâtrale, artistique, aider à se perfectionner en informatique et dans bien d'autres domaines encore ;

- c. Le problème qui s'est posé est celui d'une offre insuffisante due à une préparation en amont insuffisante. Depuis lors, un groupe de travail a permis de nettement faire avancer les choses et l'on espère faire bénéficier les étudiants et les étudiantes d'une offre satisfaisante ;

- d. Voici maintenant quelques règles que Thomas Barège pourra développer bien sûr : pas de MP en L1 ; pas de MO en S1 ; un seul MP et MO par an dans les formations en alternance et qui sera enregistré (asynchrone) ; pas de MP et de MO lorsqu'il y a un stage, un mémoire ou un projet important qui mobilisent 6 ECTS. Le coût des MP et MO devra être revu à la baisse : inutile de mettre deux MP à 36h pour deux parcours de master ou de licence qui mobilisent moins de 50 étudiants et sont en réalité presque totalement mutualisés (par ex. Master LLA, Histoire, MCI, licences LAH et LLT...).

- e. Les DEUST et LP. Personnellement, je défendrai l'idée que les DEUST ou DU soient exemptés. Pour les LP, ce sera plus problématique étant donné l'exemple donné par l'IUT. On peut plaider pour une adaptation progressive, mais ce n'est pas évident.

- 2) Le second point concerne le manque d'informations dont se sont plaintes les étudiantes et étudiants. Manque d'information concernant leur formation, le déroulement de l'année, les MP et les MO, les examens etc. Les remarques des étudiantes et des étudiants rejoignent celles des enseignants de l'ISH et

7

touchent au problème non résolu d'un site web de l'UPHF inadapté, entre autres. Cette question sera résolue en plusieurs étapes :

- a. Chaque formation, du DEUST au master, possèdera un guide qui sera très précis concernant tant l'organisation administrative de l'ISH, que bien sûr le programme de la formation, les enseignants, etc. Le calendrier, les dates des examens seront précisés. Idem pour les stages et autres informations essentielles. Les modalités d'évaluation devront être précisées autant que faire se peut – il est difficile de demander à tous les vacataires de l'évoquer. Ce qui est certain, c'est qu'il faut imposer à tous les enseignants d'indiquer formellement aux étudiantes et aux étudiants, s'ils ne l'ont pas déjà fait dans le guide, les modalités d'évaluation.
- b. Le guide sera édité et inséré en PDF dans la page provisoire consacrée à l'ISH
- c. L'étape suivante sera celle de la mise en place programmée en janvier 2022 d'une toute nouvelle interface où le service de communication aura toute latitude pour insérer, entre autres informations, celles qui concernent les formations et qui leur seront données par les RP. Ce pourra être également des images, des capsules vidéo présentant les formations etc. Bien sûr ce site, régulièrement tenu à jour, devra être en français et en anglais.

8

Pour une licence d'histoire géographie favorisant une meilleure réussite étudiante



Pour favoriser un apprentissage progressif

- Inverser le semestre 2 et le semestre 4 (seulement UE majeures histoire) afin que chaque année les étudiants s'initient de façon progressive aux quatre périodes de l'histoire (histoire ancienne, médiévale, moderne, contemporaine)
- La stricte égalité en terme de CM et de TD entre les 4 périodes en L1/ en L2 / en L3

licence Histoire géographie
Mise en conformité nationale pour la réussite des étudiants

Depuis plus de 10 ans

L1: enseignement annualisé
S1: moderne et contemporaine
S2: moderne et contemporaine

L2 : enseignement annualisé
S3: ancienne et médiévale
S4 : ancienne et médiévale

L3: enseignement semestrialisé
S5: moderne et contemporaine
S6: ancienne et médiévale

Améliorations proposées

L1: initiation aux périodes historiques
S1: moderne et contemporaine
S2: ancienne et médiévale

L2: approfondissement
S3: ancienne et médiévale
S4: moderne et contemporaine

L3: spécialisation
S5: moderne et contemporaine
S6: ancienne et médiévale

PROGRESSIVITE
De
l'apprentissage

Passage à la semestrialisation des enseignements

Quels sont nos cadrages et nos textes de références pour apporter des arguments objectifs?

- L'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le **cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master** (consolidée au 02 juillet 2020)
- Le rôle des Conseils de perfectionnement et l'expertise des formations remontée par les délégués étudiants (arrêté du 22 janvier, du 30 juillet 2018, consolidé au 2 juillet 2020)
- Le règlement UPHF concernant l'obligation de prendre en compte les remontées des conseils de perfectionnement (n° identification : F4- P6)
- Le référentiel HCERES pour l'évaluation des formations et les rapports de l'HCERES concernant la licence histoire géographie

Article 3 (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations consolidé 2 juillet 2020)

- l'acquisition de connaissances et de compétences qui constituent les caractéristiques du diplôme national visé.
- une structuration en blocs de connaissances et de compétences.
- Les parcours de formation favorisent une pluridisciplinarité, préconise la spécialisation progressive

L'article 4 reprend le terme de progressivité (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations consolidé 2 juillet 2020)

« Ces parcours personnalisés répondent aux mêmes objectifs de cohérence, de progressivité et d'exigence que ceux définis à l'article 3 »

Les articles 5 et 8 (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations consolidé 2 juillet 2020)

« L'organisation des parcours de formation s'appuie sur l'acquisition de crédits européens qui vise à faciliter la comparaison des formations et la mobilité des étudiants.

L' article 14 (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations consolidé 2 juillet 2020)

La diversité des méthodes d'évaluation des connaissances et des compétences est en adéquation avec :

- 1° La nécessaire progressivité des apprentissages ;
- 2° Les modalités pédagogiques mises en œuvre ;
- 3° L'objectif de qualification recherché.

licence Histoire géographique
Mise en conformité nationale pour la réussite des étudiants

Depuis plus de 10 ans

L1: enseignement annualisé
S1: moderne et contemporaine
S2: moderne et contemporaine

L2 : enseignement annualisé
S3: ancienne et médiévale
S4 : Histoire ancienne et médiévale

L3: enseignement semestrialisé
S5: moderne et contemporaine
S6: ancienne et médiévale

Améliorations proposées

L1: initiation aux périodes historiques
S1: moderne et contemporaine
S2: ancienne et médiévale

L2: approfondissement
S3: ancienne et médiévale
S4: moderne et contemporaine

L3: spécialisation
S5: moderne et contemporaine
S6: ancienne et médiévale

PROGRESSIVITE

De

l'apprentissage

Passage à la semestrialisation des enseignements

MAJ/MIN	UE	EC	Credits	CM	TD	TEA	Priorité/étudiant
Semestre 1							
MAJEURE	UE 1 - Introduction à l'histoire 1	Introduction à l'histoire ancienne	3	9	11	5	25
		Introduction à l'histoire médiévale	3	9	11	5	25
	UE 2 - Introduction à l'histoire 2	Introduction à l'histoire moderne	3	9	11	5	25
		Introduction à l'histoire contemporaine	3	9	11	5	25
	UE 3 - Géographie 1	Espaces urbains	6		10	50	
	UE 4 - Géographie 2	Approches géographiques des espaces du monde contemporain	6	20	20	10	50
TRANSVERSALE	UE 5 - Transversale	Langue vivante étrangère	2	18		18	
		Informatique d'usage	2		14 (TP)		14
		MPP	2	8	10	12	
Semestre 2							
MAJEURE	UE 6 - Histoire et actualité	Histoire et actualité - Séminaire thématique	3	18	0	5	23
		Histoire et actualité - Séminaire thématique - Histoire des médias	3	0	18	5	23
	UE 7 - Histoire ancienne et médiévale	Introduction à l'histoire ancienne	3	9	12	5	26
		Introduction à l'histoire médiévale	3	9	12	5	26
	UE 8 - Histoire moderne et contemporaine	Introduction à l'histoire moderne	3	9	12	5	26
		Introduction à l'histoire contemporaine	3	9	12	5	26
MINEURE	UE 9 - Culture historique 1	Histoire médiévale	6		20	50	
GEOGRAPHIE	UE 10 - Géographie et aménagement 1	Paysages et espaces urbains	3	10	10	10	30
		Paysages et espaces ruraux	3	10	10	0	20
	UE 11 - Géographie sociale et politique 1	Dynamiques des populations	3	10	10	10	30
		Géographie régionale (Occident)	3	10	10	0	20
TRANSVERSALE	UE 12 - Transversale	Langue vivante étrangère	2		18		18
		Informatique d'usage	2		14 (TP)		14
		EC libre	2		18		18

Du Bulletin d'histoire géographique Université de La Rochelle 2/8

Semestre 3							
MAJEURE	UE 13 - Histoire et sciences sociales 3	Séminaires thématiques	3	18	0	0	18
		Séminaires thématiques	3	0	18	12	30
	UE 14 - Histoire ancienne	Histoire ancienne	6	21	21	0	51
	UE 15 - Histoire contemporaine	Histoire contemporaine	6	21	21	0	51
MINEURE	UE 16 - Culture historique 2	Approches géographiques	6	15	15	20	50
TRANSVERSALE	UE 17 - Transversale	Langues vivantes étrangères	2		18		18
		MPP	1		10		10
		Traitement des sources iconographiques	3	7	15	0	22
GEOGRAPHIE	UE 18 - Géographie et aménagement 2	Dynamiques des espaces urbains	3	10	12	6	28
		Dynamiques des espaces ruraux	3	10	10	0	20
	UE 19 - Géographie sociale et politique 2	Mobilités et espaces	3	10	12	0	22
		La carte, représentations l'espace	3	10	10	6	26
Semestre 4							
MAJEURE	UE 20 - Histoire et sciences sociales 2	Séminaires thématiques	3	18	0	0	18
		Leçons ciblées	3	0	18	0	30
	UE 21 - Histoire ancienne	Histoire ancienne	6	21	21	0	51
	UE 22 - Histoire contemporaine	Histoire contemporaine	6	21	21	0	51
MINEURE	UE 23 - Culture historique 3	Histoire médiévale et moderne	6	15	15	20	50
TRANSVERSALE	UE 24 - Transversale	Langues vivantes étrangères	2		18		18
		EC libre	2		18		18
		Cartographie pour historiens	2	0	14	0	14
GEOGRAPHIE	UE 25 - Géographie et aménagement 3	Dynamiques sociales des espaces urbains	3	10	10	9	29
		Analyse des espaces ruraux et périurbains	3	10	10	0	20
	UE 26 - Géographie sociale et politique 3	Géopolitique	3	10	10	0	20
		Géographie de l'Europe	3	10	10	9	29
Semestre 5							
MAJEURE	UE 27 - Histoire politique	Histoire politique	6	21	19	10	50
	UE 28 - Histoire moderne	Histoire moderne	6	21	20	8	50
	UE 29 - Histoire contemporaine	Histoire contemporaine	6	21	21	8	50
MINEURE (au choix)	UE 30a - Méthodes de l'enseignement - P.L.	Histoire et programmes scolaires	3	6	9	10	25
		Cartographie et programmes scolaires	3	6	9	10	25

Du Bulletin d'histoire géographique Université de La Rochelle 3/8

Paris I, 2016-2017: (campagne d'évaluation 2017-2018, vague D)

- L'organisation de la formation, sur trois ans, est très lisible et conforme à l'objectif d'une formation solide en matière de science historique: les quatre périodes historiques sont toutes présentes, au titre d'unités d'enseignement fondamentales, dans le tableau des enseignements de chaque année, que ce soit dans la licence générale d'histoire ou dans les doubles licences. De plus, ces enseignements de base sont progressifs, notamment quant à la dimension méthodologique qui les accompagne et qui culmine en troisième année de licence générale par une UE de « sources et méthodes des sciences historiques ». Au sein de cette UE, les étudiants peuvent du reste choisir dans une large palette d'éléments, pour renforcer leurs compétences dans telle ou telle période historique ou dans telle ou telle thématique historique transversale. Cette marge de manœuvre, bienvenue, leur permet de construire leur dernière année en licence en fonction de la spécialisation qu'ils envisagent pour le master (s'ils choisissent la voie « recherche »)

Evaluations HCERES de licence Histoire Géographie (campagne d'évaluation 2017-2018, vague D)

- Orléans, évaluation 2016-2017:

L'enseignement porte effectivement sur les quatre périodes historiques, et ce dès la première année de licence (L1).

Les quatre périodes font l'objet d'un tronc commun qui se poursuit jusqu'à la fin de la troisième année de licence (L3), avec des contenus qui attestent d'une saine progressivité : on commence par une « approche » de chaque période, on poursuit par l'étude des « fondements », pour finir par des thématiques plus pointues, telles l'histoire socio-culturelle ou celle des rapports entre pouvoirs et société.

Quelles sont les remarques et les demandes étudiantes remontées aux conseils de perfectionnement qui se sont tenus le 16 mars 2021 ?

➤ L1 Histoire Géographie

« Il y avait aussi la volonté d'étudier dès la première année l'Histoire médiévale et l'histoire ancienne car nous n'en avons pas fait beaucoup avant » (p. 1, paragraphe 3)

➤ L2 Histoire Géographie:

« Le souhait a été exprimé d'aborder les quatre périodes de l'histoire chaque année » (2^e point de la synthèse des délégués L2)

➤ L3 Histoire Géographie: points positifs relevés par les étudiants:

« La bi-disciplinarité de la formation (...) Enseignement des 4 périodes historiques » (3^e point de la synthèse des délégués L3)

De nombreux problèmes à maintenir une organisation périmée datant d'avant la semestrialisation (époque du DEUG-LICENCE)

- Les étudiants en difficulté en moderne et/ou en contemporaine sont enfermés dans ces périodes au moment des examens et des rattrapages. Ils ne peuvent pas s'appuyer sur d'autres UE majeures en histoire
- Lassitude des étudiants à ne trouver que de la moderne et de la contemporaine durant une année entière ce qui est vrai également avec les périodes anciennes en L2: d'où la remarque positive des L3 d'avoir les 4 périodes. Beaucoup espèrent s'initier à des périodes anciennes après le BAC
- Des étudiants ayant validé leur L1 à l'UPHF obligés de suivre des UE d'ancienne et de médiévale supplémentaires en L2 pour rattraper leur retard (ex: Lille)
- Des étudiants ayant validé leur L1 dans d'autres universités ne voient pas leurs résultats reversés automatiquement dans le logiciel de notes car il n'y a pas de correspondance entre notre organisation et celle qui domine en France (Ex de Rouen)
- Cela ne répond pas aux cadrages nationaux (progressivité, approfondissement, spécialisation) ni à l'obligation d'organiser la formation en Blocs de compétences
- Des freins à la mobilité nationale et/ou européenne

Enfin, du point de vue de la gestion de la première année

- Une sous-représentation des enseignants chercheurs en L1
- En cas de crise sanitaire, très grande difficulté à gérer les emplois du temps des vacataires. Il aurait été utile de pouvoir s'appuyer sur davantage de collègues en L1
- Coupure de la progressivité entre la L1 et la L3 en histoire moderne et contemporaine contraire au référentiel national et HCERES.

Semestre 1				
BCC1	Interpréter le matériel historique et géographique			
UE1	Introduction à l'analyse en histoire et géographie			
	Histoire ancienne	CM	12	Obligatoire
	Histoire contemporaine	CM	12	Obligatoire
	Dynamique du territoire français	CM	12	Obligatoire
	Dynamique du territoire français	TD	12	Obligatoire
	Géographie - carte thématique	TD	24	Obligatoire
BCC2	Exploiter des sources historiques et géographiques et des productions scientifiques			
UE1	Introduction à l'interprétation en histoire et en géographie			
	Histoire ancienne	TD	24	Obligatoire
	Histoire contemporaine	TD	24	Obligatoire
	Introduction à l'interprétation en géographie	TD	12	Obligatoire
	Rémédiation en histoire ancienne	TD	12	Parcoursup
	Rémédiation en histoire contemporaine	TD	12	Parcoursup
BCC3	Exprimer et transmettre un contenu historique et géographique à l'écrit et à l'oral			
UE1	Lecture et écriture de la géographie			
	Lecture et écriture de la géographie	TD	24	Obligatoire
BCC4	Construire et valoriser sa formation en histoire et géographie			
UE1	Langues vivantes			
	Langues vivantes	TD	24	1 choix
UE2	Projet de l'étudiant			
	Projet de l'étudiant			Obligatoire
UE	Intégration			
	Intégration			Obligatoire


Semestre 2				
BCC1	Interpréter le matériel historique en fonction des représentations de ceux qui l'ont produit			
UE1	Introduction à l'analyse en histoire et géographie			
	Histoire médiévale	CM	12	Obligatoire
	Histoire moderne	CM	12	Obligatoire
	Identifier et analyser l'espace péri-urbain	CM	18	Obligatoire
	Identifier et analyser l'espace péri-urbain	TD	6	Obligatoire
	Géographie - carte thématique	TD	24	Obligatoire
BCC2	Exploiter des sources historiques et géographiques et des productions scientifiques			
UE1	Initiation à la synthèse en histoire et géographie			
	Histoire médiévale	TD	24	Obligatoire
	Histoire moderne	TD	24	Obligatoire
	Géographie	TD	12	Obligatoire
	Rémédiation en histoire ancienne	TD	12	Parcoursup
	Rémédiation en histoire contemporaine	TD	12	Parcoursup
BCC3	Exprimer et transmettre un contenu historique et géographique à l'écrit et à l'oral			
UE1	Techniques de dessin appliquées à la géographie			
	Techniques de dessin appliquées à la géographie	TD	24	Obligatoire
BCC4	Construire et valoriser sa formation en histoire et géographie			
UE1	Langues vivantes			
	Langues vivantes	TD	24	1 choix
UE2	Projet de l'étudiant			
	Projet de l'étudiant			Obligatoire
	Cultures et compétences numériques (DIP)			Obligatoire

Parcours Histoire Géographie: Lille
Semestres 1 et 2 (L1)

Semestre 3				
BCC1	Interpréter le matériel historique et géographique			
UE1	Approfondissement de l'analyse en histoire et géographie			
	Histoire médiévale	CM	24	Obligatoire
	Histoire moderne	CM	24	Obligatoire
	Géographie	CM	12	Obligatoire
	Géographie - carte topographique	TD	12	Obligatoire
BCC2	Exploiter des sources historiques et géographiques et des productions scientifiques			
UE1	Construction d'un discours problématisé en histoire et en géographie			
	Histoire médiévale	TD	24	Obligatoire
	Histoire moderne	TD	24	Obligatoire
	Géographie	TD	24	Obligatoire
	Géographie régionale	TD	24	Obligatoire
BCC3	Exprimer et transmettre un contenu historique et géographique à l'écrit et à l'oral			
UE1	Techniques de communication			
	Pratique d'expression orale	TD	12	Obligatoire
	Techniques du poster	TD	12	Obligatoire
BCC4	Construire et valoriser sa formation en histoire et géographie			
UE1	Langues vivantes			
	Langues vivantes	TD	24	1 choix
UE2	Connaissances des disciplines			
	Histoire de la géographie	CM	12	Obligatoire
	Historiographie	CM	12	Obligatoire
UE3	Projet de l'étudiant			
	Projet de l'étudiant	CM	20	Obligatoire
	Principes et enjeux du système éducatif	CM	20	Obligatoire

Semestre 4				
BCC1	Interpréter le matériel historique et géographique			
UE1	Approfondissement de l'analyse en histoire et géographie			
	Histoire ancienne	CM	24	Obligatoire
	Histoire contemporaine	CM	24	Obligatoire
	Géographie de la France	TD	24	Obligatoire
	Géographie générale	TD	24	Obligatoire
BCC2	Exploiter des sources historiques et géographiques et des productions scientifiques			
UE1	Construction d'un discours problématisé en histoire et en géographie			
	Histoire médiévale	TD	24	Obligatoire
	Histoire moderne	TD	24	Obligatoire
	Géographie - dossier de documents	TD	24	Obligatoire
BCC3	Exprimer et transmettre un contenu historique et géographique à l'écrit et à l'oral			
UE1	Techniques de communication			
	Cartographie	TD	24	Obligatoire
BCC4	Construire et valoriser sa formation en histoire et géographie			
UE1	Langues vivantes			
	Langues vivantes	TD	24	1 choix
UE2	Connaissances des disciplines			
	Epistémologie de la géographie	CM	12	Obligatoire
	Historiographie	CM	12	Obligatoire
UE3	Projet de l'étudiant			
	Représentation du métier d'enseignant	TD	20	Obligatoire

Parcours Histoire Géographie: Lille
Semestres 3 et 4 (L2)



Document d'Évaluation
des Formations

D03 - RÉFÉRENTIEL Hcéres POUR
L'ÉVALUATION EXTERNE D'UNE
FORMATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Mars 2021

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION


Référence 3-1 : La structure de la formation est adaptée aux différents parcours étudiants.

- La formation comprend un ensemble d'unités d'enseignement cohérent avec les objectifs définis;
- La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances;
- La formation est déclinée en spécialités ou parcours-type permettant une spécialisation progressive des étudiants;
- Il existe des modules optionnels permettant aux étudiants d'adapter la formation à leur projet personnel. La formation reconnaît l'engagement étudiant;
- La formation offre des parcours adaptés ou publie en formation initiale et en alternance;
- La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, etc.);
- La formation a pris en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie et aux nouvelles formes d'enseignement à distance.

Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A Département d'évaluation des formations

3

Référence 3-2 : Le contenu de la formation est en cohérence avec le cadre national des formations.



Document d'Évaluation
des Formations

D03 - RÉFÉRENTIEL Hcéres POUR
L'ÉVALUATION EXTERNE D'UNE
FORMATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Mars 2021

Référence 2.3 : Le champ de formations coordonne le développement de ses formations.

- La coordination interne au champ intègre un processus d'amélioration continue aux niveaux des formations et de la pédagogie s'appuyant notamment sur des conseils de perfectionnement et sur un dispositif de soutien ou développement professionnel des acteurs du champ de formation;
- La communication sur les objectifs du pilotage est organisée en vue de leur appropriation par l'ensemble des acteurs du champ de formation;
- La participation des étudiants et des diplômés au pilotage des formations est une réalité;
- La capacité d'autoévaluation du champ concernant ses forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite est démontrée;
- Les résultats du champ de formations sont suivis, analysés et transmis à l'instance en charge du pilotage institutionnel. Leur utilisation et leur prise en compte sont explicitées et affichées.

DOMAINE 3 : LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS DU CHAMP DE FORMATIONS

Référence 3.1 : Le champ de formations appuie son développement sur un ensemble de dispositifs opérationnels.

- Les dispositifs opérationnels en lien avec les différents axes de développement sont explicités;
- Chaque dispositif opérationnel fait l'objet d'un suivi de sa mise en œuvre et de ses résultats qui s'intègrent dans le processus d'amélioration continue du champ de formations;
- La mise en place de procédures concertées de recrutement, d'évaluation des étudiants et de suivi des diplômés est privilégiée. L'atteinte des objectifs visés en termes de profil des diplômés est vérifiée;
- Des dispositifs sont mis en place pour favoriser la mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques à l'intérieur du champ de formations, voire avec d'autres champs de formations du site, ou encore avec d'autres établissements;
- Des dispositifs permettant le déploiement progressif de l'approche par compétences, pour répondre aux enjeux du cadre national des formations et de la formation tout au long de la vie, sont pensés et élaborés de manière collaborative.

Place des étudiants dans le processus d'organisation de la formation?

Que dit l'HCERES?(référentiel HCERES)

Référence 4-2 : Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation planifiée à laquelle contribuent les étudiants et les acteurs de la formation.

Que dit le règlement UPHF au sujet des conseils de perfectionnement? (5 juillet 2017, chapitre 3, n° identification : F4- P6)

« Le conseil de perfectionnement d'une formation constitue une instance de concertation qui a pour missions principales : l'amélioration continue de la formation et de la pédagogie des enseignements par l'exploitation de l'évaluation des enseignements »


Université de Picardie Jules Verne Académie universitaire 2016-2018

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page: 1 / 2

Séance 1

N° Étudiant: 21151224 PFC : COORDONNÉES
 Né le: 8
 Niveau: Licence 3 Sciences de l'éducation

Module	Matérialisation	Échelle	Séance	Coef
Actes et Résultats de l'année	18.129.201	Adm	01.2016/16	20
Remplacement	14.01	Adm	01.2016/16	20
UE 1 Histoire moderne	10.070.000	Adm	01.2016/16	3
Histoire moderne 1	17.50.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire moderne 2	13.21.200	Adm	01.2016/16	4
UE 2 Histoire	10.070.000	Adm	01.2016/16	3
Histoire contemporaine 1	24.3.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire contemporaine 2	16.200	Adm	01.2016/16	4
UE 3 Connaissances disciplinaires	17.200	Adm	01.2016/16	3
Connaissances disciplinaires	17.200	Adm	01.2016/16	3
UE 4 Sociologie	14.01	Adm	01.2016/16	2
Sociologie	14.01	Adm	01.2016/16	2
UE 5 Méthode pour l'histoire	16.1.100	Adm	01.2016/16	5
Méthode de l'enseignement	16.1.100	Adm	01.2016/16	5
UE 6 Méthode de l'enseignement	16.1.100	Adm	01.2016/16	5
Méthode de l'enseignement	16.1.100	Adm	01.2016/16	5
UE 7 Cartographie	19.1.000	Adm	01.2016/16	3
Cartographie	19.1.000	Adm	01.2016/16	3
UE 8 Culture numérique	19.2.200	Adm	01.2016/16	1
Culture numérique	19.2.200	Adm	01.2016/16	1
UE 9 Démocratie	10.070.000	Adm	01.2016/16	20
Démocratie	10.070.000	Adm	01.2016/16	20
UE 10 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 11 Histoire médiévale	10.070.000	Adm	01.2016/16	3
Histoire médiévale 1	10.070.000	Adm	01.2016/16	3
Histoire médiévale 2	10.070.000	Adm	01.2016/16	3
UE 12 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 13 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 14 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 15 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 16 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 17 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 18 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 19 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 20 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 21 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 22 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 23 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 24 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 25 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 26 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 27 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 28 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 29 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 30 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 31 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 32 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 33 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 34 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 35 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 36 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 37 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 38 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 39 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 40 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 41 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 42 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 43 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 44 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 45 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 46 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 47 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 48 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 49 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
UE 50 Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4
Histoire et géographie	17.1.200	Adm	01.2016/16	4

Fait à Mont Saint Aignan, le 13 Juin 2018
 Le Directeur de l'UPF des Lettres et Sciences Humaines


BUDGET EN DROITS CONSTATES BR N°1 2021 - RATTACHEMENT

CRB :

904

RECETTES

Investissement	Financement de l'actif par l'État	1311-101R (Etat)	
	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	Autres subventions (Région...)	
	Autres ressources	Recettes autres hors Etat et subventions	
	TOTAL INVESTISSEMENT		0,00 €
Fonctionnement	Subventions de l'Etat	7411	
	Autres subventions	74 hors 7411	247 970,00 €
	Autres produits*	Recettes autres hors Etat et subventions*	117 030,00 €
	<i>Dont "78" Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		
	TOTAL FONCTIONNEMENT		365 000,00 €
TOTAL RECETTES			365 000,00 €

* comprend le montant des Prestations Internes de recettes hors magasin, reprographie, téléphone et affranchissement

DEPENSES

Investissement		55 868,00 €
Fonctionnement	Fonctionnement autre que les charges de personnel**	80 000,00 €
	<i>Dont "68" Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	
	Personnel	229 132,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		309 132,00 €
TOTAL DEPENSES		365 000,00 €

** comprend le montant des Prestations Internes de dépenses hors magasin, reprographie, téléphone et affranchissement

EQUILIBRE RECETTES - DEPENSES

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	0,00 €	365 000,00 €	365 000,00 €
DEPENSES	55 868,00 €	309 132,00 €	365 000,00 €
SOLDE	-55 868,00 €	55 868,00 €	0,00 €

